

Séance du Conseil intercommunal Région de Nyon

Jeudi 20 juin 2019 à Gland (Montoly)

Extrait de Procès-verbal – Ordre du jour

Appel des communes : **Présentes :** 38 communes / 35 communes DISREN

Le Conseil Intercommunal - Région de Nyon a pris les décisions suivantes :

Election du Président

Valérie Jeanrenaud (Burtigny) a été élue à l'unanimité

Election du vice-Président

Amélie Cherbuin (Coppet) a été élue à l'unanimité

Election des scrutateurs

Jacques Mugnier (Duillier) et Luc Mouthon (Marchissy) ont été élus à l'unanimité

Election des scrutateurs suppléants

Marinella Page (Bursins) et Edgar Cretegny (Le Vaud) ont été élus à l'unanimité

Election de la Commission permanente DISREN

Elvira Rölli (Arzier-le-Muids), Pierre Wahlen (Nyon), Evan Lock (Gland), Adrian Hochreutener (Gland), Patrice Morin (Crassier), Roberto Dotta (Chavannes-des-Bois), Pierre Stämpfli (Chavannes-de-Bogis) ont été élus à l'unanimité

N°45-2019

"Préavis n°45-2019-Comptes 2018"

Ce préavis est adopté à l'unanimité

Ce rapport est adopté par 81 oui, 6 non et 14 abstentions

N°46-2019 "Participation de CHF 67'000.- du Fonds TP au renforcement de l'offre TP nocturne dans le district de Nyon pour l'horaire 2020-2021 »

Ce préavis est adopté par 99 oui, 0 non et 2 abstentions

N°47-2019 "Mesures de promotion pour la mobilité"

Ce préavis est adopté à l'unanimité

Motion Pierre Wahlen "Proposition de projet de règlement DISREN"

Cette motion est renvoyée à la Commission permanente DISREN par 85 oui, 6 non et 4 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente

La Secrétaire



Valérie Jeanrenaud

Katherina Repond

Burtigny, le 25 juin 2019